

Les programmes de mobilité de l'UE pour les jeunes

CES



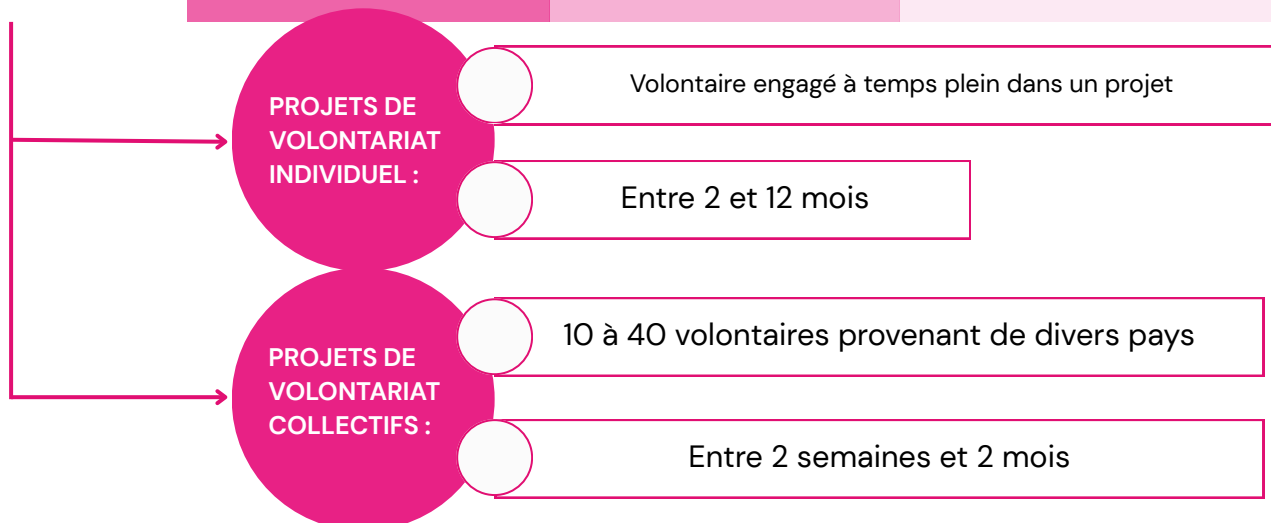
Programme destiné à offrir aux jeunes des occasions de s'engager dans des activités de **volontariat** ou de participer à des **projets pour les communautés et les individus** à travers l'Europe.

QUI :

- Jeunes âgés de **18 à 30 ans**
- **Résidents des États membres de l'UE** et d'un certain nombre de pays partenaires.

BÉNÉFICES :

Fournit un soutien financier aux participants : prise en charge des **frais de déplacement, d'hébergement, de nourriture, ainsi qu'un argent de poche mensuel.**



COMMENT:

Connectez-vous au **portail européen de la jeunesse** et prenez contact avec une association d'envoi.

FORMATIONS ERASMUS+ :

QUI :

Travailleurs de jeunesse, formateurs, éducateurs et jeunes engagés dans des organisations de jeunesse. (âge : +18).

DURÉE:

Entre **2 jours et 2 mois.**

ÉCHANGES DE JEUNES ERASMUS+ :

Jeunes âgés de **13 à 30 ans** provenant de divers pays, encadrés par des youth leaders..

De **5 à 21 jours.**

Les **frais de transport, d'hébergement et de participation** sont couverts.

COMMENT:

Contactez une organisation d'envoi dans votre pays de résidence.

